

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

BUREAU DE COMMUNAUTE

Séance du mardi 29 novembre 2016 à 18h00, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS

AIX LES BAINS

BOURDEAU

LE BOURGET DU LAC

BRISON SAINT INNOCENT

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

DRUMETTAZ CLARAFOND

GRESY SUR AIX

MERY

ONTEX

PUGNY CHATENOD

SAINT OFFENGE

TREVIGNIN

VIVIERS DU LAC

VOGLANS

DORD Dominique

FRUGIER Michel

DRIVET Jean-Marc

FRANÇOIS Marie-Pierre

CROZE Jean-Claude

FALCETTA Nicole

JACQUIER Nicolas

CLERC Robert

BOUVIER Eudes

CURTILLET Jacques

MASSONNAT Jean-Guy

GELLOZ Bernard

GONTHIER Gérard

AGUETTAZ Robert

MERCIER Yves

Arrivé après la 2^{ème} délibération
Pouvoir de Gabrielle KOEHREN

ABSENTS EXCUSES :

MOUXY

KOEHREN Gabrielle

AUTRES PARTICIPANTS :

M. GOUDOUNEIX Michel

M. GIMOND Frédéric

Mme REVOL Martine

M. TOUZEAU Christophe

Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle

Mme QUAY THEVENON Eline

Directeur général des services

Directeur général adjoint

Directrice de cabinet

Responsable Assainissement – Eau potable

Responsable juridique/Assemblées

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 22 novembre 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 58 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 10 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 14 présents et 15 votants en début de séance.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

ASSAINISSEMENT

**Schéma directeur d'élimination des eaux claires parasites du système
d'assainissement de l'UDEP SUD – Demande de subvention**

Monsieur Le Président rappelle qu'un système d'assainissement des eaux usées comprend l'usine de dépollution et le réseau de collecte associé. Le système d'assainissement de Grand Lac est divisé en deux parties : un système dit « Centre » dont l'usine de dépollution est située sur la commune d'Aix les Bains et un système dit « sud » dont l'usine de dépollution est située sur la commune du Bourget du Lac.

L'exploitation du système d'assainissement « sud » a mis en évidence la présence importante d'eaux claires parasites dans les réseaux d'eaux usées pourtant de type séparatif. Ces eaux claires parasites sont présentes par temps de pluie mais également par temps sec, entraînant de nombreuses mises en charge mais également des surverses au milieu naturel.

Cette étude doit permettre de dresser un bilan du fonctionnement des réseaux, d'identifier les facteurs à l'origine de la saturation des ouvrages et de préciser les secteurs critiques afin de définir un programme pluriannuel d'investissement destiné à améliorer le fonctionnement des ouvrages et à lutter contre les eaux claires parasites.

Le montant estimatif de la prestation est le suivant :

PRESTATION	MONTANT € HT
1- Synthèse des données disponibles et études complémentaires	15 000 €
2- Définition des secteurs vulnérables	30 000 €
3- Schéma directeur fonctionnement du système d'assainissement et réduction des ECP	45 000 €
4- Optimisation de la connaissance et du suivi	20 000 €
TOTAL	110 000 € HT

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'eau, dans le cadre du 10e programme « Sauvons l'eau ».

Les crédits sont ouverts au budget annexe Assainissement 2016, article 617.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE le Président à déposer ce dossier auprès de nos partenaires financiers (Agence de l'Eau) et sollicite les subventions les plus élevées possibles ;
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces et tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette demande de financement.
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage anticipé de l'étude préalablement à la décision d'aide des financeurs ;

Aix-les-Bains, le 29 novembre 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 15
- Votants : 16
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Assainissement - Schéma directeur d'élimination des eaux claires parasites du système d'assainissement de l'UDEP SUD - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 05/12/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 05/12/2016

Numéro de l'acte : d1567 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20161129-d1567-DE

Date de décision : 29/11/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions